lycée général Vaugelas académie Grenoble	**ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE (AS)** Participation facultative **2024-2025**	**Lycée Vaugelas** 8 Rue Jean Pierre Veyrat 73006 Chambéry CÉDEX ✆+33 4 79 62 19 62 @ ce.0730013t@ac-grenoble.fr https://vaugelas.ent.auvergnerhonealpes.fr/

ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE (AS)

Qu'est-ce que l'Association Sportive ?

Ouverte à tous, l'Association Sportive offre aux élèves la possibilité de participer à une activité physique pendant la semaine.
L'ensemble des activités proposées est encadré par les enseignants d'EPS du lycée.

Les créneaux d'entraînement se passent soit entre 12h et 14h en semaine, soit le mercredi après-midi à partir de 12h. D'autres horaires seront possiblement proposées en fonction des possibilités.
Les compétitions se déroulent le mercredi après-midi et parfois sur la journée du mercredi.

Elle favorise l'apprentissage de la vie associative avec prise de responsabilité dans des tâches d'organisation, d'arbitrage, de communication.
L'élève participe aux activités qu'il souhaite, durant toute l'année scolaire, en acquittant une prise de licence, qui permet l'obtention d'une assurance.

Pour l'année 2024-25, différentes activités ont été proposées :

- **Basket Ball**
- **Badminton**
- **Cross country**
- **Volley Ball**
- **Escalade**
- **Activité de la forme**
- **Challenge pleine nature**

⚠ LICENCE À PRENDRE EN DÉBUT D'ANNÉE
avec 1 formulaire spécifique

L'association sportive participe directement à la politique d'établissement qui vise non seulement la réussite scolaire mais aussi le bien-être de l'élève. Dans cet esprit, l'association sportive s'adresse donc bien à tous les lycéens, y compris à ceux qui n'envisagent pas la compétition.

Les enseignants d'EPS